

**ALTERNANCE/ APPRENTISSAGE JURIDIQUE
SERVICE INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX**

L'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) propose **une alternance au sein du service indemnisation des Accidents médicaux à pourvoir dès septembre 2025.**

Missions :

- Vous participerez à l'instruction des dossiers d'indemnisation : analyse des rapports d'expertise et avis rendus par les CCI, ouverture des dossiers, demandes de pièces et créances aux organismes sociaux
- Vous participerez à l'élaboration des offres d'indemnisation dans le respect du délai légal : appréciation de l'étendue des préjudices, chiffrage des préjudices extrapatrimoniaux et patrimoniaux
- Vous participerez à la gestion administrative des dossiers : envoi par courrier des offres d'indemnisation, mise au paiement des offres acceptées
- Possibilité d'accompagner le représentant ONIAM en CCI et d'effectuer des recherches juridiques pour les besoins du service

Profil :

- étudiant(e) en Master 2 Droit de la santé ou assurances
- Etudiant(e) en BTS assurance, DUT / BUT carrière juridique

Modalités d'apprentissage :

- Alternance d'une durée d'un an
- Contrat d'apprentissage

Candidatures à adresser par mail : recrutement@oniam.fr

par courrier :

ONIAM

Service des Ressources Humaines

Tour Altaïs

1 Place Aimé Césaire

93100 MONTREUIL

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre le service des Ressources Humaines de l'ONIAM au 01 49 93 89 00.